

DEUXIÈME CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR LE MAINTIEN DE LA PAIX EN ENVIRONNEMENT FRANCOPHONE

le 20 mai 2026, à Rabat





**Maintien de la Paix en
Environnement Francophone**

  
2^{ème} Conférence Ministérielle

Ce document propose une synthèse des échanges qui ont eu lieu le 20 mai 2026 à Rabat lors de la tenue de la seconde conférence ministérielle du maintien de la paix, co-organisée par le **Maroc** et la **France**, avec le soutien de l'Organisation internationale de la Francophonie (**OIF**) et de l'Organisation des Nations unies (**ONU**). Cette synthèse a été réalisée par l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix, rapporteur officiel de la conférence, avec le soutien de l'OIF.

L'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix est une initiative internationale pilotée par le Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité (GRIP) basé à Bruxelles. Pour en savoir plus sur l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix :

<https://www.observatoire-boutros-ghali.org>.



OBSERVATOIRE
BOUTROS-GHALI
DU MAINTIEN DE LA PAIX

Piloté par le

grip



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
DE LA COOPÉRATION AFRICAINE
ET DES MAROCAINS RÉSIDANT À L'ÉTRANGER



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Organisée sous l'impulsion des ministères des Affaires étrangères du Royaume du Maroc et de la République française, en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) et les Nations Unies, cette deuxième édition de la conférence ministérielle a réuni plus de soixante pays et organisations internationales, dont 23 délégations conduites au niveau ministériel ou vice-ministériel. L'événement a également vu la participation de hauts représentants des Nations Unies, de l'Union africaine, de la Ligue des États arabes ainsi que de l'OIF.

Cette forte mobilisation a confirmé l'importance de cette conférence comme espace de concertation politique sur l'avenir des opérations de maintien de la paix, permettant de réaffirmer, à un moment charnière des réflexions sur leur adaptation, le fort attachement et le soutien renouvelé des États participants aux principes fondamentaux du maintien de la paix.

Les ministres des Affaires étrangères et de la Défense ont adopté la Déclaration de Rabat, dans laquelle ils réitèrent leur « *engagement indéfectible* » envers le maintien de la paix, « *l'un des outils les plus efficaces à la disposition de l'ONU pour promouvoir et préserver la paix et la sécurité internationales* ». Rédigée conjointement par le Maroc et la France, cette déclaration rend hommage aux Casques bleus, en soulignant que leur sécurité demeure une priorité absolue. Elle réitère également l'engagement des participants à promouvoir l'espace francophone comme vecteur de paix et à renforcer le multilinguisme, considéré comme un levier essentiel d'efficacité opérationnelle.

La Déclaration insiste par ailleurs sur la nécessité de doter les opérations de maintien de la paix de mandats clairs, réalistes et adaptés à l'évolution des crises, dans le respect de la primauté du politique. Elle rappelle l'attachement à l'Agenda Femmes, paix et sécurité, l'exigence d'exemplarité des Casques bleus ainsi que le rôle déterminant de la formation. Le texte consacre la poursuite d'une action concertée au sein des Nations unies, de l'OIF et des enceintes internationales compétentes afin d'accroître l'efficacité du maintien de la paix, notamment par la promotion du multilinguisme comme outil de lutte contre la désinformation et les discours de haine.

Organisée à un moment où les Opérations de Maintien de la Paix font l'objet d'une réflexion stratégique sur leur adaptation aux crises contemporaines, la conférence de Rabat s'est imposée comme un rendez-vous politique majeur de la communauté francophone engagée en faveur du maintien de la paix. Elle a permis de faire émerger des messages convergents en faveur d'un maintien de la paix plus efficace, plus adapté aux réalités du terrain et inscrit dans un continuum avec les efforts de consolidation de la paix.

En organisant cette deuxième Conférence ministérielle, le Maroc et la France sont reconnus comme des contributeurs majeurs aux efforts de médiation, de diplomatie préventive et de règlement pacifique des différends. La Déclaration met également en exergue le rôle central du Maroc au sein de l'architecture onusienne de consolidation de la paix, à travers la présidence de la Commission de consolidation de la paix (PBC), renforçant ainsi son image de partenaire crédible et influent dans les débats internationaux sur l'avenir des opérations de paix. La France reste quant à elle un pays engagé en faveur du maintien de la paix et de ses perspectives d'évolution. Elle porte notamment ce sujet dans le cadre de la présidence française du G7 en 2026.

La journée a été structurée en plusieurs séquences successives, comprenant un segment ministériel, l'adoption de la Déclaration de Rabat et des débats thématiques consacrés aux enjeux du maintien de la paix.

SEGMENT MINISTÉRIEL

Allocutions d'ouverture



S.E. M. Nasser BOURITA,
Ministre des Affaires Étrangères, de
la Coopération Africaine et des
Marocains résidant à l'étranger



S.E. M. Jean-Noël BARROT,
Ministre de l'Europe et des Affaires
Étrangères de la République
française



S.E. M. Antonio GUTERRES,
Secrétaire général de l'Organisation
des Nations unies (préenregistré)



S.E. Mme Louise Mushikiwabo,
Secrétaire générale
de la Francophonie

Les quatre interventions ont convergé autour d'un même constat : les opérations de maintien de la paix demeurent un instrument indispensable, mais font face à une crise d'adaptation dans un contexte international marqué par la multiplication des conflits, les divisions au Conseil de sécurité et la montée des menaces hybrides (terrorisme, criminalité transnationale, désinformation). La nécessité de mandats plus clairs, réalistes, financièrement soutenables, et adaptés aux réalités du terrain a été largement mise en avant, de même que la primauté du politique, l'importance de protéger les civils et d'éviter l'enlèvement des missions. Les partenariats avec les États africains et le soutien aux opérations africaines ont été présentés comme essentiels pour renforcer l'efficacité du maintien de la paix. Plusieurs interventions ont insisté sur le rôle central de l'espace francophone, tant par le poids opérationnel des missions déployées dans des contextes francophones que par l'importance de la langue pour la confiance avec les populations et la compréhension des dynamiques locales. La formation linguistique, interculturelle et opérationnelle des contingents est apparue comme un levier

majeur, tout comme le développement de l'interopérabilité francophone. À cet égard, le rôle de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) dans le domaine du renforcement des capacités des pays contributeurs aux opérations de paix de l'espace francophone a été salué et encouragé. Enfin, la place des femmes dans les opérations, notamment dans les postes de commandement et de médiation, a été identifiée comme une priorité commune pour renforcer la légitimité et l'efficacité des missions.

Adoption de la « Déclaration de Rabat »

Principaux engagements des pays signataires :

- Poursuivre l'action collective et la concertation conjointe au sein de l'ONU, de l'OIF et des instances internationales pertinentes pour renforcer l'efficacité du maintien de la paix, en privilégiant une approche politique et opérationnelle alliant réalisme et pragmatisme ;
- Œuvrer pour garantir que les opérations de maintien de la paix soient déployées avec des mandats clairs et réalisables, assortis d'objectifs politiques précis, d'une stratégie de sortie, dotées des ressources nécessaires à la mise en œuvre de leur mandat et des capacités critiques adaptées aux défis opérationnels, et restent des dispositifs temporaires ;
- Promouvoir les mécanismes de renforcement des capacités des opérations de maintien de la paix, en particulier celles déployées dans des environnements complexes ;
- Mobiliser les réseaux francophones existants afin de disposer d'un vivier d'experts dans le domaine de la médiation pouvant être déployés dans des opérations de maintien de la paix en environnement francophone ;
- Renforcer le multilinguisme, y compris pour faire front contre le fléau de la désinformation et des discours de haine hypothéquant la sûreté et la sécurité des Casques bleus déployés sur le terrain ;
- S'engager dans les discussions relatives à l'examen de l'architecture du maintien de la paix, y compris le volet relatif au continuum avec la consolidation de la paix.

Ces engagements, consacrés par cette Déclaration co-portée par le Maroc et la France, traduisent une volonté commune de réaffirmer la primauté des solutions politiques comme principe directeur des opérations de maintien de la paix. Les États participants soulignent que ces opérations doivent s'inscrire dans une stratégie politique cohérente, fondée sur des mandats réalistes, des objectifs clairement définis, une stratégie de sortie et une articulation renforcée avec les efforts de consolidation de la paix. Cette orientation reflète également la nécessité d'adapter les opérations aux mutations des conflits contemporains, marqués par la montée des menaces terroristes, criminelles et hybrides, le recours aux nouvelles technologies, la désinformation, les engins explosifs improvisés ainsi que les effets du changement climatique, tout en préservant les principes fondamentaux du maintien de la paix des Nations Unies.

Dans cette même logique, la Déclaration érige la protection et la sécurité des Casques bleus en priorité politique absolue. Elle condamne fermement les attaques visant le personnel des Nations Unies, rappelle que ces actes peuvent constituer des crimes de guerre et insiste sur la nécessité de garantir leur liberté de mouvement, tout en renforçant leurs capacités opérationnelles grâce à des équipements adaptés, une formation de qualité et des partenariats renforcés. Cette approche vise à améliorer l'efficacité et la crédibilité des opérations de maintien de la paix dans des environnements sécuritaires de plus en plus complexes.

[Lien vers la Déclaration de Rabat](#)

Débats ministériels : « Le maintien de la paix dans un monde en pleine mutation : les nouveaux impératifs des opérations de paix en environnement francophone »

Chaque pays a réaffirmé l'importance du maintien de la paix dans un monde en mutation traversé par de multiples conflits. Les débats ont souligné la nécessité urgente d'adapter les opérations de maintien de la paix à un environnement international marqué par les tensions géopolitiques, le terrorisme, la désinformation et les crises multidimensionnelles. Un consensus s'est dégagé autour de la nécessité d'adopter une approche plus holistique du maintien de la paix, intégrant prévention des conflits, résolution politique, consolidation de la paix et développement, avec une meilleure prise en compte des réalités locales, sociales et culturelles. Plusieurs intervenants ont insisté sur l'importance de mandats réalistes, de financements durables, de la protection des Casques bleus et du renforcement du rôle des organisations africaines et francophones dans la définition des réponses sécuritaires. La formation, l'interopérabilité, l'usage encadré des nouvelles technologies et la lutte contre la désinformation ont également été identifiés comme des priorités communes. Enfin, la plupart des délégations ont rappelé que la paix durable ne peut reposer uniquement sur une réponse militaire, mais exige confiance entre États et populations, inclusion des femmes et des jeunes, respect du multilatéralisme et renforcement des institutions nationales.

Dans cette perspective, les participants ont également souligné l'importance de consolider et porter une vision stratégique francophone du maintien de la paix, tant à travers cette conférence que dans les enceintes multilatérales, notamment aux Nations Unies, qu'au travers du soutien aux initiatives opérationnelles contribuant au renforcement de la sécurité collective. À cet égard, plusieurs interventions ont mis en avant la nécessité d'appuyer la Force de Répression des Gangs (FRG) en Haïti, une initiative présentée comme une réponse adaptée aux nouveaux contextes sécuritaires.

TABLES RONDES

1^{er} PANEL : Le renforcement du maintien de la paix : réponses aux défis et menaces émergentes à l'aune des réformes en cours à l'ONU

Présidente du panel



S.E. **Mme Marie-Edith Tassyla-Ye-Doumbeney**,
Ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération,
chargée de l'Intégration et de la Diaspora, de la
République Gabonaise

- **Panéliste 1** : Général de Brigade **Guillaume Ponchin**, Représentant militaire et Chef de la Mission militaire française auprès des Nations unies à New York
- **Panéliste 2** : M. **Khassim Diagne**, Représentant spécial pour Chypre et Chef de l'UNFICYP
- **Panéliste 3** : Colonel-Major **Ilias Lamdouar**, Chef de la Division des Opérations Extérieures et du Déploiement des Contingents marocains
- **Panéliste 4** : Général de Division **Khar Diouf**, ancien commandant a.i. de la MONUSCO

L'objectif de ce premier panel était de proposer un état des lieux des menaces et défis émergents rencontrés par les opérations de maintien de la paix, particulièrement celles déployées en environnement francophone. Ces évolutions affectent directement la sécurité des personnels de maintien de la paix, compliquent l'exécution des mandats et fragilisent les relations avec les populations locales. Il s'agissait de réfléchir aux moyens de renforcer la capacité d'anticipation, d'adaptation et de performance des missions.

Pour le Général Ponchin, le maintien de la paix doit s'engager dans un rythme accéléré de travail et d'adaptation pour répondre aux changements rapides qui caractérisent désormais les terrains de déploiement. Il s'agit d'améliorer la réactivité des missions, mais aussi d'ajuster les cycles de décision qui encadrent leur action. Une piste de réflexion porte sur les niveaux de subsidiarité entre la direction de la mission et le siège à New York, afin de pouvoir réagir plus

rapidement aux situations en développement. Les technologies émergentes ont aussi un rôle à jouer afin de soutenir ces objectifs, notamment en matière de lutte anti-drones. Il faut aussi garantir aux missions les moyens d'assurer leur action, notamment à travers une mobilité accrue. Améliorer la connaissance de l'espace de déploiement participe aussi à ces résultats. Pour ce faire, la Francophonie représente un espace d'opportunités de coopération, et de partage d'expérience et de bonnes pratiques.

Khassim Diagne rappelle que le maintien de la paix reste un outil pragmatique et rentable à la disposition de la communauté internationale. S'il est aujourd'hui plus exposé, il est aussi plus nécessaire que jamais. Sur le terrain, de nouvelles dynamiques délétères, telles que les changements climatiques, ou bien la dégradation de l'environnement informationnel, affectent la crédibilité des missions et leur capacité à interagir efficacement avec les populations qu'elles protègent. Pour y répondre, les missions travaillent à des solutions concrètes, comme les déploiements préventifs dans les zones à risques, l'utilisation de systèmes aériens sans pilote, ou bien la diplomatie préventive et la prévention. Les réformes engagées par l'ONU visent à renforcer l'efficacité et l'efficience des missions. Les défis de la conduite et discipline restent également centraux dans les efforts de l'ONU. Ces adaptations durables ne peuvent se faire sans un engagement politique constant, des partenariats pérennes et la solidarité entre les États membres et les organisations internationales.

Le Colonel-Major Lamdouar partage ses inquiétudes sur les ruptures de nature sécuritaire, technologique, mais aussi logistique et budgétaire qui affectent les missions. Au niveau national, son pays a initié plusieurs changements pour s'ajuster à ces nouveaux paradigmes, qui peuvent constituer des pistes d'engagement pour les autres pays contributeurs de troupes et de police (PCTP) : 1) moderniser le renseignement pour mieux anticiper les changements brusques, 2) consolider la résilience logistique pour soutenir la durabilité de l'action dans le temps 3) consolider le rôle du personnel féminin pour faciliter la confiance avec les populations et in fine, la protection des personnes vulnérables. Plusieurs pistes de réflexion plus collectives sont également évoquées : renforcer le retour d'expérience via des circuits permanents, faciliter la mutualisation des forces et de moyens entre les missions, soutenir les partenariats régionaux, consolider la capacité d'investissements de tous les PCTP, accélérer la coopération en matière de formation entre francophones. Au-delà des déclarations d'intention, l'engagement pour la paix doit pouvoir se mesurer dans les actes.

Le Général Khar Diouf constate que les moyens de terrain se réduisent alors même que les attentes des populations en matière de protection des civils grandissent. Il partage cinq pistes possibles pour répondre à cette situation. Tout d'abord, il s'agit d'accroître les approches intégrées, notamment à travers l'intégration civilo-militaire. Il estime que les succès militaires ne sont durables que s'ils sont articulés avec les médiations locales. La coordination entre renseignement, justice et police est également fondamentale. Les efforts de démantèlement de réseaux criminels et violents doivent se traduire par des poursuites afin de produire un réel

effet dissuasif. Il faut aussi investir le champ informationnel, qui constitue désormais un espace stratégique en soi, afin de clarifier les attentes autour du rôle des missions. Face aux technologies disruptives, les missions doivent aussi pouvoir se moderniser, et ce, plus rapidement et avec des moyens adéquats. Enfin, il serait important d'adapter la posture opérationnelle des missions en fixant des objectifs atteignables afin d'éviter de les exposer à la sous-performance. Dans ce contexte, la question des cavéats doit être posée.

Questions-réponses

Les échanges ont principalement porté sur la priorisation et le séquençage des mandats ou bien encore le consentement des États Hôtes des missions. Cela a notamment été l'occasion de revenir sur le travail de l'Union africaine en matière de maintien de la paix, et des bonnes pratiques et leçons qui en ressortent et doivent être diffusées.

2^{ème} PANEL : La formation en tant que vecteur de performance et de résultats à la lumière des défis et des menaces multidimensionnelles

Président du panel



S.E. **Mr Samuel Okudzeto Ablakwa**,
Ministre des Affaires Étrangères de la République du Ghana

- **Panéliste 1** : Mme **Flaminia Minelli**, Cheffe du Service des politiques et des meilleures pratiques au sein de la Division des politiques, de l'évaluation et de la formation du Département des opérations de paix des Nations Unies
- **Panéliste 2** : Colonel-Major **Mohamed El Kaissy**, de l'État-Major des Forces Armées Royales, Zone Sud, Maroc
- **Panéliste 3** : **M. Abdelhak Bassou**, Chercheur senior au Policy Center for the New South
- **Présentation du Guide pratiques des pays contributeurs** : **M. Dominique Grass**, Chef du Département des Nations unies et Affaires transverses au Ministère français des Armées et des Anciens Combattants

Le second panel avait pour objectif d'examiner le rôle de la formation comme vecteur de performance et de résultats dans les opérations de maintien de la paix, d'identifier les besoins prioritaires et de réfléchir aux moyens de renforcer l'adéquation entre la préparation des personnels déployés, les mandats confiés aux missions et les réalités opérationnelles des terrains d'intervention.

Selon Mme Flaminia Minelli, la formation ne peut plus être une simple étape technique, mais constitue désormais un levier stratégique de performance et de crédibilité des opérations. Les personnels doivent être préparés à agir dans des environnements complexes marqués par les menaces hybrides, la désinformation, les drones ou encore le changement climatique. Elle a souligné la nécessité d'investir dans les nouvelles technologies, la communication stratégique et la protection des civils. Elle a également insisté sur la responsabilisation des contingents, l'évaluation de leur performance et l'importance d'accroître la participation des femmes dans les opérations de paix.

Pour le Colonel-Major Mohamed El Kaissy, la formation est un pilier stratégique de modernisation des forces et de réussite des missions. Il pointe trois priorités : des formations ancrées dans les réalités du terrain et les retours d'expérience, le développement de l'interopérabilité entre acteurs militaires et civils, et l'évaluation concrète de l'impact des formations. Il a également mis en avant l'importance de la langue française et de la compréhension des contextes culturels pour renforcer la relation avec les populations et lutter contre la désinformation.

M. Abdelhak Bassou a centré son intervention sur la transformation du « *soldat national* » en « *soldat de la paix* ». Il a rappelé que les opérations contemporaines se déroulent dans des contextes insurrectionnels où la population constitue à la fois un enjeu de protection, de légitimité et d'information. Selon lui, les formations pré-déploiement actuelles restent insuffisantes si les principes du maintien de la paix ne sont pas intégrés dès la formation initiale des militaires.

M. Dominique Grass a présenté la nouvelle édition du manuel *Être acteur des opérations de paix*, projet piloté par le ministère des Armées français avec le soutien de l'OIF et des Nations Unies. Il vise à accompagner les PTCP dans leur engagement durable au sein des opérations de paix en clarifiant les standards et procédures de génération de force. Il a insisté sur le rôle essentiel de la langue française pour l'interopérabilité, la relation avec les populations locales et la compréhension des environnements culturels. Le guide intègre également les enjeux liés au genre, à la discipline, aux violences sexuelles et à la désinformation.

Questions-réponses

Les échanges ont principalement porté sur les partenariats, les enjeux linguistiques, de genre et de santé mentale des Casques bleus. Les réponses des intervenants ont convergé autour de plusieurs priorités : renforcer les partenariats internationaux et « former mieux » plutôt que simplement former davantage.

3^{ème} PANEL : Les partenariats comme levier de renforcement de l'engagement des États à relever des impératifs de paix et de sécurité

Présidente du panel



S.E. **Mme Sylvie Baïpo-Temon**,
Ministre des Affaires Étrangères, de la Francophonie et des
Centrafricains de l'Étranger

- **Panéliste 1 : Sarah-Myriam Martin-Brûlé**, Directrice du Centre FrancoPaix en résolution des conflits et missions de paix et professeure à l'Université Bishop's
- **Panéliste 2 : M. Omar Hilale**, Ambassadeur, Représentant Permanent du Royaume du Maroc près l'ONU à New York
- **Panéliste 3 : Mme Solène Jomier**, chargée de recherche au Groupe de recherche et d'information sur la paix et la sécurité, et coordinatrice de l'Observatoire Boutros Ghali du maintien de la paix

L'objectif de ce dernier panel était de revenir sur l'importance des partenariats afin de garantir des réponses inclusives et coordonnées face à la multiplication des crises. Un seul acteur ne peut agir seul face aux menaces complexes, et les partenariats deviennent une nécessité opérationnelle et stratégique pour proposer des solutions adaptées. De plus, les partenariats sont une manière d'assurer le continuum consolidation de la paix. Les partenariats sont aussi cruciaux pour l'avenir du maintien de la paix onusien, qui doit se renouveler et se réinventer pour continuer à être un outil pertinent et adapté aux crises actuelles.

Mme Sarah-Myriam Martin-Brûlé a souligné le caractère évolutif et changeant des facteurs des crises actuelles qui ne sont jamais isolées et demandent des réponses coordonnées avec différents acteurs. L'enjeu est de réussir à faire dialoguer des acteurs différents avec des priorités et des temporalités qui peuvent parfois s'avérer contradictoires. Le continuum de la consolidation de la paix n'est pas une succession linéaire d'étapes, mais un ensemble d'interventions simultanées, coordonnées et adaptatives. Le choix des partenaires peut être difficile, il faut accepter d'impliquer des acteurs parfois complexes et contestés, les plus influents n'étant pas forcément les plus simples à intégrer dans des cadres internationaux classiques.

M. Omar Hilale a, lui, rappelé qu'au sein de l'ONU, il existe des instances importantes qui sont autant d'espaces de dialogue et de collaboration potentiels pour les États membres qui doivent être au centre du débat. Le comité spécial des opérations de paix (ou C-34) est un exemple intéressant qui permet de remettre les voix nationales au cœur de la table. Le fonds pour la consolidation de la paix géré par la Commission de consolidation de la paix (connue sous son nom anglais *Peacebuilding commission* ou PBC) peut soutenir des projets et partenariats après la fermeture d'une mission, un moment de déficit d'attention politique qu'il faut combler. Cette PBC ne prescrit pas, reste dans le rôle de partenaire, aide et accompagne les États qui le souhaitent pour élaborer leur stratégie de prévention et consolidation de la paix et à leur rythme, en respectant leur consentement.

Enfin, **Mme Solène Jomier** a mis en avant le fait que, pour favoriser la contribution francophone au maintien de la paix, les partenariats sont essentiels et peuvent se faire à différents niveaux afin de mutualiser les compétences. Au niveau onusien déjà, plusieurs services et divisions sont là pour soutenir la contribution des pays francophones à l'image du Service intégré pour la formation et de son mécanisme de coordination souple. Le niveau national est également un point de liaison majeur pour créer des partenariats, au niveau diplomatique, afin de partager des informations et créer des espaces d'influence, mais aussi au niveau technique, notamment entre les centres de formation au maintien de la paix et leurs divers réseaux à l'image du REFFOP. Enfin, l'expertise civile est un espace de collaboration qui mériterait d'être davantage exploité, et ce à différents niveaux : celui des organismes de formation, des personnalités de haut niveau, des centres de recherche ou des initiatives internationales à l'image de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix créé à l'occasion de la 1^{ère} Conférence ministérielle francophone de 2016.

Séance de clôture de la Conférence



Général de corps d'armée **Éric Peltier**,
Directeur général adjoint des relations
internationales et de la stratégie (DGRIS),
Ministère français des Armées et des
Anciens Combattants



M. **Ismail Chekkori**, Directeur des
Questions Globales au Ministère des
Affaires Étrangères et des Marocains
résidant à l'Étranger

La conclusion a souligné que les opérations de maintien de la paix demeurent un outil essentiel pour préserver la paix, mais qu'elles doivent retrouver leur crédibilité grâce à des mandats plus clairs, des engagements soutenable et une adaptation continue des formations, capacités et modes d'action. Les intervenants ont également mis en évidence le décalage entre les réalités du terrain et les niveaux décisionnels, ainsi que la nécessité de mieux répondre aux menaces émergentes. Enfin, le développement des partenariats, la responsabilité des États membres et l'adaptation ont été identifiés comme des conditions indispensables à l'efficacité future des opérations de paix.